

Résultats épreuve d'admission examen TAXI / VTC 07 novembre 2022 - département de l'Allier

N°dossier	Métier	Résultat
244928	VTC	NON ADMIS
254730	TAXI	ADMIS
260412	TAXI	ADMIS
263770	TAXI	ADMIS
265050	TAXI	ADMIS
266669	TAXI	ADMIS
267489	TAXI	AJOURNE
267600	TAXI	ADMIS

Moulins, le 10 novembre 2022

Par délégation, Dominique DIAT Président∉ de la CMA Allier

Pour rappel : la Préfecture est en charge d'instruire a posteriori la demande de carte professionnelle nécessaire pour l'exercice de l'activité.

Nombre d'inscrits		8
	dont nombre de Taxi	7
	dont nombre de VTC	1
Nombre de participants		8
	dont nombre de Taxi	7
	dont nombre de VTC	1
Nombre d'ajournement faute de place		0
Note moyenne obte ajournés pour moti Règlement d'exame		14,2/20
Taux de réussite moyen		75 %
Nombre de VTC admis		0
Nombre de taxis admis		6

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE L'ALLIER

7 rue Emile Guillaumin - CS 41703 - 03017 MOULINS Cedex \cdot 04 70 46 20 20

www.cma-allier.fr · contact@cma-allier.fr

f chambre.metiers.artisanat.allier